



PROJET PEDAGOGIQUE **« ROYAUME DES GALOPINS »**

I. Cadre Général

A. Préambule :

L'Association Espace Enfants, association de jeunesse et d'éducation populaire est implantée dans le milieu rural de la Communauté de Communes de Grand Ried et accompagne les 17 communes dans le développement de la politique d'animation en direction de l'enfance et de la jeunesse.

Son but tel que fixé dans ses statuts est l'amélioration du cadre et du mode de vie des enfants et de leur entourage en milieu rural par des actions d'accueil et d'animation pédagogiques et socioculturelles.

Dans ce cadre, l'Association Espace Enfants a développé divers moyens visant de manière générale à une meilleure prise en compte de l'enfance et de la jeunesse.

Parmi les moyens mis en œuvre, un accent particulier a été mis sur une offre d'accueil en lieu de rencontre parent / enfants de 0 à 3 ans, ancrée dans une démarche de développement local et de participations du publics, offre répondant aux besoins et attentes des familles et d'autres part favorisant la socialisation des enfants et le liens entre les parents.

B. Le royaume des Galopins :

- **Données pratiques :**

Nom : Le Royaume des galopins

Caractéristique : accueil parents – enfants

Adresse 14 rue principale – 67920 Sundhouse

Tél : 03.88.57.90.97

Date d'ouverture : 1990

Conseil d'administration: Composé de membres du comité Espace Enfants

Capacité et caractéristiques : 10 places d'accueil d'enfants de 0 à 3 ans

- **Amplitude d'ouverture :**

Jours et heures d'ouverture : du lundi au vendredi de 9h à 11h

Ouverture hebdomadaire : 8h

Périodes de fermeture : toutes les périodes de congés scolaires et les mercredis

- **Conditions d'inscription :**

Toutes les familles peuvent inscrire leurs enfants, celui-ci devra toujours être accompagné d'un adulte référent pendant les 2 heures de séances. Etre membre de l'association Espace

Enfants (coût annuel de la carte de membre 13€ par famille). Les enfants sont accueillis de 0 à 3 ans (jusqu'à leur entrée en école maternelle), toute fois un enfant porteur d'un handicap peut-être accueillis une année supplémentaire si celui-ci n'est pas scolarisé à temps plein. Le lieu de rencontre accueille aussi les futurs et jeunes parents.

- **Modalité de tarification :**

Les tarifs : paiement à la séance ou par abonnement (10 séances dont 1 gratuite) :

Tarifs	CCRM		Hors CCRM	
séance	1enfant	2.50 €	1 enfant	3 €
	2 enfants	4.20 €	2 enfants	5.20 €
abonnement	1 enfant	22 €	1 enfant	27 €
	2 enfants	37 €	2 enfants	46 €

L'accueil des enfants de moins de un an est gratuit.

La carte de membre : **13€** par famille pour une année

- **Comité directeur assurée par :**

Présidente : Flohr Cynthia

Vice-Présidente : Poure Muriel

Trésorière : Jouault Stéphanie

Secrétaire : Kaufmann Laurence

- **Les partenaires :**

- les parents – grands parents – assistantes maternelles
- la CCRM
- les intervenants extérieurs
- le RAM
- le réseau de soutien à la parentalité
- la FDMJC

II. Nos objectifs généraux :

A. Objectifs en direction de l'enfant :

- Jouer. Cet objectif est essentiel et il est premier car grâce à la sécurité affective procurée par l'adulte référent, l'enfant s'autorise à jouer.
- favoriser l'éveil des enfants par la rencontre d'autres enfants, par le jeu, les lectures...
- Permettre à l'enfant de faire de nouvelles expériences à travers les jeux, le matériel laissé à disposition et aussi les activités proposées, l'enfant, à son rythme, et en fonction de ses intérêts, explore, fait de nouvelles expériences et découvertes motrices, sensorielles et psychomotrices.
- La socialisation : se conformer et appréhender la collectivité, les autres enfants et adultes, de nouvelles règles. C'est la première rencontre avec du collectif pour l'enfant avant l'école.

Dans ce lieu de vie, l'enfant est au centre de l'action des adultes et des accueillants.

Ces objectifs énumérés ont tous pour but de favoriser le bien être de l'enfant, de lui permettre de s'épanouir dans cet espace.

B. En direction de l'adulte référent

- développer les liens d'entre-aide entre parents
- rompre l'isolement des parents ou assistantes maternelles
- offrir la possibilité aux parents de découvrir et rencontrer leur enfant autrement
- proposer aux familles un espace où l'enfant va pouvoir évoluer et découvrir en toute sécurité (physique et affective)
- offrir la possibilité aux parents de découvrir et rencontrer leur enfant autrement
- donner une place aux parents dans le lieu

III. Les moyens mis en place

A. L'animatrice

Un intervenant formé aux techniques d'animation de groupe, de réflexion sur les thématiques de la parentalité accueille les enfants et leur accompagnant depuis septembre 2014.

B. Les accueillants :

Chaque membre de l'association peut devenir accueillant à titre bénévole au lieu de rencontre parents – enfants après accord du comité Espace Enfants.

Leur rôle est d'accueillir les familles ou assistantes maternelles, d'expliquer le fonctionnement de la structure et d'effectuer les inscriptions ainsi que le suivi des abonnements. Ils mettent en place les différentes activités durant la séance.

C. L'adulte référent

Les adultes référents sont directement impliqués dans les grandes orientations via leur participation à l'assemblée générale, ils sont aussi acteurs du lieu en soutien des accueillants pour mettre en œuvre les activités d'éveil, les jeux, le goûter, le rangement...

D. En résumé

Une collaboration qui apporte :

- **A l'équipe d'accueillants**

Un regard extérieur et des indications pour nourrir la vie de la structure, un soutien et des ressources pour proposer d'autres activités aux enfants

- **Aux adultes référents**

Un temps pour être auprès des enfants et avec d'autres adultes pour parler, écouter, observer, échanger... dans un cadre différent de relation à son propre enfant et à d'autres enfants du même âge

- **Aux enfants**

Une présence régulière des accueillants et de parents connus et identifiés par les enfants influence positivement dans la dynamique du groupe. Permet à l'enfant une relation exclusive avec son parent dans un environnement où se démarque à toute sa place. C'est également un lieu de transition avant l'entrée à l'école maternelle.

IV. L'aménagement de l'espace

A. Mettre un maximum de jeu à disposition des enfants est un choix :

- l'enfant vient lui-même jouer et le fait à son rythme
- volonté d'amener l'enfant à faire seul, à être autonome
- permettre des déplacements libres en fonction des envies dans le lieu
- favoriser les échanges, soutenir la découverte de l'autre, de la collectivité à travers la manipulation, les jeux symboliques...

B. Délimiter des « coins » adaptés aux âges

- permettre à l'enfant de trouver des repères dans le lieu au niveau des espaces et aussi vis-à-vis du matériel qu'il va y trouver. C'est la sécurité qui lui permet d'aller de l'avant
- permettre à l'enfant de se mettre un peu à l'écart tout en restant sous le regard de l'adulte pour jouer seul ou plus au calme, pour se cacher, pour observer les autres
- permettre une autonomie vis-à-vis de ce qui est proposé
- Pour les bébés (0 à 18 mois), est proposé un coin plus douillet avec beaucoup de coussins pour des moments calmes ou câlins. Le reste de l'espace est organisé au gré des besoins de 10 enfants, tapis de sols, portiques, jouets variés qu'ils investissent selon leurs envies de découvertes.
- Pour les moyens (18 mois à 3ans), là aussi l'espace est adapté à l'âge des enfants. Il est aménagé en plusieurs petits coins; coin calme, pour lire, écouter des histoires ou chanter, coin cuisine et poupée, tables et chaises pour les activités plus dirigées comme le modelage, les puzzles, le dessin. Le reste de l'espace s'organise en fonction du moment de la matinée ou de l'intérêt des enfants. Ils jouent alors selon leurs envies aux jeux de constructions, toboggan, sur le tapis de motricité, les balancelles, ou garage, matériel toujours à disposition.

C. Donner et apporter un rythme à la séance

- donner des repères dans le temps. Temps du goûter puis moment des activités par exemple

- permettre des respirations à la vie du groupe, des temps de regroupement pour se poser ensemble autour de la table, dans un coin autour d'une histoire, sur le tapis pour chanter et aussi se retrouver pour des activités précises comme des activités manuelles, de peintures...

A travers tous ces moments de vie en groupe on trouve des notions comme :

- la prise en compte de l'autre
- le respect de l'autre, du matériel, de la règle de la consigne posée par l'adulte
- le développement moteur, psychomoteur, le sens du rythme
- le développement de l'imagination, la créativité, l'expérimentation
- le développement du langage
- la socialisation...

V. L'évaluation

Evaluation qualitative

- à travers le retour spontané des parents
- à travers le retour quand les familles viennent s'inscrire
- en équipe lors des réunions du comité

Evaluation quantitative

- à travers le nombre de jours d'ouverture
- à travers la fréquentation avec le nombre d'enfants accueillis

VI. L'accueil au quotidien

A. L'inscription

- la première séance est gratuite ce qui permet à l'enfant et à l'adulte de découvrir le lieu de rencontre
- à la fin de la première séance, l'accueillant répond aux questions des familles, explique le fonctionnement et l'organisation de la structure
- l'inscription s'accompagne d'une adhésion à la carte de membre coutant 13€ à l'année par famille
- les familles reçoivent aussi les tarifs à la séance ou à l'abonnement selon qu'ils habitent au sein de la CCGR ou non.

B. Déroulement

- **Les jeux libres**

C'est l'expression même de l'enfant, il contribue au développement, à la créativité et à l'épanouissement qu'il soit seul ou en groupe

L'enfant apprend ici à se comporter socialement, à décider lui-même du sens qu'il veut donner à ses relations avec les autres et régler les conflits qui peuvent subvenir

Objectifs :

- permettre à l'enfant de développer sa créativité, son imagination et son expression par la découverte de lui-même, des autres, et de son environnement
- accompagner l'enfant dans l'appropriation de ses compétences et ses capacités de vivre, de découvrir et de s'épanouir à plaisir dans un espace aménagé et stimulant

Moyens :

- pour favoriser le jeu libre, les enfants se verront proposer un environnement aménagé, adapté aux âges différents et favorable à leur autonomie
- l'aménagement de l'espace en petits coins thématique (cuisine, construction, livre, bricolage, puzzle... permet à l'enfant de se repérer, de se diriger où bon lui semble et de soutenir le jeu libre
- l'accessibilité des jeux offre aux enfants la possibilité de se servir sans qu'ils aient à demander l'adulte, trouvant à leur hauteur tout ce qui est sans danger pour eux
- l'utilisation des jeux n'est pas figée, les enfants peuvent déplacer les jouets pour construire et développer une idée. Les enfants ont ainsi la possibilité de choisir, de déplacer, de revenir à leur jeu.
- Les enfants participent au rangement avec les adultes

• **Les ateliers d'éveil**

Objectifs :

- accueillir l'enfant dans son développement global avec un intérêt moteur, sensoriel, affectif et social
- répondre aux envies des enfants d'explorer le monde qui les entoure et agir sur lui par la proposition de supports et d'activités d'éveil variés.

Moyens :

- thème ou activité choisi par semaine souvent suivant la période de l'année ou les saisons, pour stimuler l'expression orale, la créativité, le développement du comportement social, intellectuel, moteur et introduire une dimension culturelle
- différents activités d'éveil sont proposées aux enfants comme la peinture, la musique, jardinage, maquillage etc....
- les activités sont variées et adaptées aux âges et aux capacités, aux envies et intérêts de l'enfant.
- Elles sont proposées mais pas imposées

• **Le temps de goûter**

Objectifs :

- respect de l'enfant dans son individualité par rapport à son appétit, à ses goûts et à son rythme
- favoriser l'éveil au goût, au plaisir de manger

- créer une ambiance propice aux échanges et au bon déroulement du goûter
- favoriser une installation confortable de l'enfant et de l'adulte

Moyens :

- les goûters sont fournis par l'association Espace Enfants
- l'enfant et la famille peuvent apporter un goûter lors de l'anniversaire de l'enfant

Liste du matériel :

- structure piscine à balle (3m/2.50m)
- chenil tunnel (2m)
- 4 tables : 2 ovales et 1 trapèzes (1.2m/0.60m) + 2 ovales
- 1 toboggan (1.50m/0.5m)
- 1 coin bébé avec matelas et barrière (1.20m/1.20)
- 1 coin cuisine (1.18m) – 1 établi – 1 garage
- 1 bateau coin lecture (2.75m/1.13m)
- 1 table d'activité ronde (diamètre 1 m)
- 1 tableau à craie pour atelier peinture
- Cheval à bascule + balançoire
- 2 transats
- 1 tapis de motricité (2m)
- 3 meubles (h : 38cm / 80cm / 45 cm)
- Bureau + imprimante + armoire pour tous les documents de l'association
- Stockage du matériel des alsh